

LA SÉCURISATION DE LA NATIONALE 4

M. Dimitri Fourny (cdH). – Je reviens devant vous avec la question qui concerne la Nationale 4, suite à mon interrogation du début de l'année 2005 sur la sécurisation du tronçon Arlon-Martelange sur lequel il n'existe pas de berme centrale. À l'époque, vous m'aviez indiqué que votre programme d'investissements devait être reporté afin de vous permettre de prendre connaissance d'une étude réalisée par votre administration afin d'établir des priorités en termes de sécurité. L'actualité récente fait état d'un accident survenu à Marche-en-Famenne qui a causé cinq morts et cinq blessés. Il s'agissait d'une collision frontale et, même si on ne peut imputer cet accident au défaut de berme centrale, je souhaiterais savoir quelles sont les conclusions de l'étude de votre administration et du MET sur les investissements prioritaires à réaliser. J'aimerais que vous me disiez si des mesures urgentes et provisoires peuvent être prises afin de sécuriser ce tronçon. Avez-vous eu connaissance de ces études, quel constat faites vous de la situation et quels aménagements concrets comptez-vous réaliser afin de sécuriser cette voie et de désresponsabiliser les Bourgmestres ? Compte tenu de l'actualité, cela me semble essentiel.

M. Michel Daerden, Ministre du Budget, des Finances, de l'Équipement et du Patrimoine. – Il me semble qu'il y a plusieurs thèmes dans votre intervention. Sachez que la volonté du Gouvernement en général et du Ministère des Travaux Publics en particulier est de réduire le nombre d'accidents, et notamment celui des accidents graves. Les statistiques s'améliorent, même si un accident en est déjà un de trop. La réflexion est vraie partout en Wallonie et le Luxembourg fait évidemment partie de cette réflexion. Dans le cas qui nous préoccupe, je regrette cet accident grave. Cependant, sur base des rapports dont je dispose, rien ne met en cause l'infrastructure. Il ne faut pas résumer tous les accidents à des questions d'infrastructure. Si à l'endroit de l'accident, il n'existe pas de berme centrale, c'est en raison de la recherche d'un compromis avec les riverains, afin de permettre à ceux-ci de pouvoir regagner leur domicile. Je verrai avec le Bourgmestre de la commune si l'on doit mettre une berme à cet endroit-là, ou bien en supprimer ailleurs. Au-delà de ce cas particulier, sachez qu'un

budget important sera débloqué en 2006 afin de sécuriser de manière générale la Nationale 4.

***M. Dimitri Fourny** (cdH). – Je reviendrai devant vous avec une question orale afin d'obtenir de plus amples informations sur le contenu du budget dont vous nous parlez. Effectivement, dans cet accident, l'infrastructure n'est pas en cause. Cependant je vous pose la question des priorités, question à laquelle je n'ai pas obtenu de réponse. Je me représenterai donc devant vous sauf si vous répondez à la question écrite que je vous ai adressée il y a un mois et qui est restée sans réponse à ce jour.*

**Parlement Wallon – session 2005-2006 – Séance publique du mercredi 26
octobre 2005.**